

Pour diffusion immédiate – 22 décembre 2017

L'ASC-CAD SE JOINT À LA FMS DANS L'ANNONCE DE LA DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES DES SIGNES

OTTAWA, Canada - Le 19 décembre 2017, la Fédération mondiale des Sourds (FMS) a annoncé dans un communiqué de presse l'adoption officielle d'une résolution déclarant **le 23 septembre** comme étant la **Journée internationale des langues des signes (JILS)** lors de la 72^e assemblée générale des Nations unies (ONU).

En tant que membre ordinaire de la Fédération mondiale des Sourds, l'Association des Sourds du Canada - Canadian Association of the Deaf (ASC-CAD) désire transmettre ses félicitations à la FMS pour leur travail de sensibilisation à l'importance de considérer les Langues des signes comme un droit humain pour les personnes Sourdes à travers le monde.

L'ASC-CAD se réjouit de l'avancée décisive des Nations Unies dans la reconnaissance officielle de la **Journée internationale des langues des signes**, où le Canada est l'un des pays énumérés comme commanditaires supplémentaires de [la résolution de l'ONU](#). L'ASC-CAD félicite le gouvernement fédéral d'avoir appuyé cette résolution, plaçant le Canada parmi les leaders qui font la promotion des droits des personnes Sourdes dans le monde.

Le communiqué de presse de la FMS énonce ce qui suit (traduit de l'anglais):

Le choix du 23 septembre commémore la date de création de la FMS en 1951. Ce jour marque la naissance d'un organisme de défense des droits, dont l'un des objectifs principaux était la préservation des langues des signes et de la culture sourde en tant que prérequis à la réalisation des droits de l'homme des personnes sourdes.

La première Journée internationale des langues des signes sera célébrée le 23 septembre 2018 durant les festivités reliées à la Semaine internationale des Sourds.

Message de Colin Allen, président de la Fédération mondiale des Sourds:

“Cette résolution reconnaît l'importance de rendre disponible la langue des signes et les services en langue des signes aussi tôt que possible dans la vie des personnes Sourdes. Elle souligne également le principe de “rien sur nous sans nous”, qui est indispensable pour travailler avec les communautés Sourdes. Comme elle entre en vigueur à partir de 2018, la FMS est ravie par la perspective de souligner et de célébrer cette journée à chaque année.”

Pour en savoir plus sur le communiqué de presse de la FMS, cliquez sur le lien ci-contre - [WFD Press Release](#) (en anglais seulement).

La JILS sera célébrée le 23 septembre chaque année pour promouvoir la langue des signes comme étant égale aux langues parlées. Elle coïncidera avec la Semaine internationale des Sourds qui met l'accent sur la défense et la sensibilisation du public aux droits de l'homme des personnes Sourdes, y compris sur la place cruciale des langues des signes dans le développement de l'égalité académique, économique et sociale des enfants, jeunes et adultes Sourds.

Lors de la comparution du Canada à Genève au Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies en avril 2017, les membres du Comité des Nations Unies étaient préoccupés par le fait que le Canada n'avait pas encore reconnu ses deux langues des signes nationales. Tel qu'indiqué dans les [«Observations finales concernant le rapport initial du Canada»](#) du 8 mai 2017, il a été déclaré que le gouvernement canadien doit reconnaître officiellement les deux langues des signes nationales.

Il est important de reconnaître que plus de 42 pays à travers le monde ont reconnu leur langue des signes nationale grâce à la législation fédérale. Cependant, le Canada est l'un des pays qui n'a pas encore reconnu ses deux langues des signes nationales: l'American Sign Language (ASL) et la Langue des signes québécoise (LSQ). L'ASC-CAD invite le gouvernement du Canada à présenter une loi fédérale sur l'accessibilité qui reconnaîtra les deux langues des signes nationales - l'ASL et la LSQ. La langue des signes est un aspect fondamental de l'accessibilité et permet la protection des droits de l'homme des personnes Sourdes au Canada. Cela renforcera l'identité culturelle et linguistique des personnes Sourdes dans leurs communautés anglophones et francophones respectives, ce qui nous rapprochera de notre objectif de devenir un pays pleinement inclusif et accessible.

La reconnaissance des langues des signes est un élément clé des droits de l'homme liés aux personnes Sourdes, comme le stipule clairement la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), telle que décrite à l'article 21. L'ASC-CAD souhaite s'assurer que le gouvernement du Canada mette en œuvre cette résolution de l'ONU sur la Journée internationale des langues des signes en adoptant d'abord une loi fédérale qui reconnaît les deux langues des signes nationales : l'American Sign Language (ASL) et la Langue des signes québécoise (LSQ).

Message de Frank Folino, président de l'ASC-CAD:

“C'est une question de droits de la personne de reconnaître nos deux langues des signes nationales afin de favoriser l'égalité des chances pour les personnes Sourdes dans notre société canadienne et cela leur ouvrira une foule d'opportunités par les droits sociaux, culturels, économiques, civils et politiques. Cela fait aussi partie des obligations du Canada en tant que signataire de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées”

Pour plus d'informations à propos de la Résolution des Nations Unies sur la Journée internationale des langues des signes, disponible dans les 6 langues officielles des Nations Unies, cliquez sur ce [lien](#).

Media Contact:

Frank Folino, président
ffolino@cad.ca

-30-

À propos de l'Association des Sourds du Canada-Canadian Association of the Deaf (ASC-CAD):

L'Association des Sourds du Canada-Canadian Association of the Deaf (ASC-CAD) est un organisme sans but lucratif qui agit à titre d'organisme national d'information, de recherche et d'action communautaire pour les personnes sourdes au Canada. Fondée en 1940, l'ASC-CAD offre des consultations et de l'information sur les enjeux touchant les Sourds auprès du public, des entreprises, des médias, des éducateurs, des gouvernements et autres. L'ASC-CAD promeut et protège les droits, besoins et préoccupations des personnes Sourdes qui utilisent la Langue des signes québécoise (LSQ) et l'American Sign Language (ASL). L'ASC-CAD est affiliée à la Fédération Mondiale des Sourds (FMS). L'ASC-CAD est aussi accréditée en tant qu'organisme non-gouvernemental (ONG) par les Nations Unies dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Pour plus d'information, consultez www.cad.ca/fr/.